

Aubergenville, le 28 mars 2024

## Réduction des déchets : la Communauté urbaine sur la bonne voie

**Cécile Zammit-Popescu**, Présidente de GPS&O, et **Stéphan Champagne**, Vice-président GPS&O délégué à la gestion des déchets, ont réactivé ce jour le groupe de travail « déchets », avec pour mission de préfigurer le prochain Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, l'actuel PLPDMA arrivant à échéance cette année. A cette fin, ils devront mener une étude exploratoire sur les solutions permettant d'accélérer la réduction des déchets.

### Bilan PLPDMA 2019-2024 : objectifs dépassés !

Les actions mises en place par GPS&O pour réduire les déchets (campagnes de distribution de composteurs, opérations de broyage des déchets végétaux, campagnes de sensibilisation, modernisation des déchèteries...), conjuguées à la mobilisation des habitants du territoire de la Communauté urbaine, ont porté leurs fruits.

« En 5 ans les efforts de la collectivité et des habitants se sont traduits par un allègement de nos poubelles de l'ordre de 24%, dépassant d'environ 3,5 fois l'objectif prévisionnel de 7% » se félicite **Cécile Zammit-Popescu**.

Par rapport à l'objectif fixé en 2019 de moins 37,7 kg/hab/an, le résultat en 2024 est de moins 128,2 kg/hab/an. La production de déchets sur le territoire s'élevait à 538,5 kg/hab/an en 2019, contre 410,3Kg/hab/an fin 2023, soit pour les flux principaux :

- Moins 28,63 kg/hab/an pour les déchets ménagers ;
- Moins 1 kg/hab/an pour les emballages/papier et carton ;
- Moins 6,21 kg/hab/an pour les déchets végétaux ;
- Moins 0,3 kg/hab/an pour le verre ;
- Moins 5,74 kg/hab/an pour les encombrants ;
- Moins 52,85 kg/hab/an dans les déchèteries.

Un bémol cependant, car en dépit de ces résultats encourageants et de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre prochain de l'harmonisation de la TEOM, le budget déchets de GPS&O est encore loin d'être à l'équilibre. Fin 2024, son déficit s'élèvera à près de 8 millions d'euros. Le levier fiscal a permis de résorber le déficit structurel de l'ordre de 50%, mais ne suffit pas à compenser l'augmentation des coûts liés aux marchés de traitement et de collecte (environ +8% entre 2023 et 2024) et à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) (+ 3€ / tonne en incinération et 6€ / tonne en enfouissement).

## Une mission flash autour de 3 priorités

Pour ce nouveau round, la feuille de route du groupe de travail s'appuie sur les leviers suivants :

- Le développement de la gestion de proximité des biodéchets et des déchets végétaux,
- L'allongement de la durée de vie des produits en favorisant le réemploi et la réparation,
- Le renforcement des actions de sensibilisation liées à la réduction des déchets et à la promotion de l'économie circulaire.

Une série d'ateliers est programmée jusqu'à l'automne combinant : bilan du PLPDMA 2019/2024, visites de sites, retours d'expérience sur des actions pilotes conduites par d'autres collectivités, perspectives d'évolution envisagées...

Une séance de restitution permettra à l'ensemble des élus communautaires de se positionner sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLPDMA, qui sera soumis au vote du Conseil communautaire avant la fin de l'année.

*« Le bilan de ce premier PLPDMA démontre qu'au-delà de la prise de conscience des enjeux écologiques et économiques liés à la réduction des déchets, les habitants de GPS&O sont concrètement passés à l'action, souligne **Stéphan Champagne**. En tant qu'élus, il nous appartient d'encourager cet élan citoyen, en nous donnant collectivement les moyens d'intensifier encore nos efforts ».*

## Un groupe de travail respectueux des équilibres politiques et territoriaux

Constitué fin 2022, le groupe de travail déchets est composé d'élus communautaires représentatifs des différentes tendances politiques du Conseil et des différents territoires.

**Stephan CHAMPAGNE**

Vice-président délégué à la gestion des Déchets – Maire de Saint-Martin-la-Garenne

**Franck FONTAINE**

Vice-président délégué au Développement durable – Maire de Mézières-sur-Seine

**Alain BERTRAND**

Conseiller communautaire – Maire de Jouy-Mauvoisin

**Benoit de LAURENS**

Conseiller communautaire – Maire de Chapet

**Fabrice ZUCCARELLI**

Conseiller communautaire – Maire de Mézy-sur-Seine

**Lionel WASTL**

Conseiller communautaire – Maire d'Andrésy

**Maël WOTIN**

Conseiller communautaire – Maire de Montalet-le-Bois

**Albert BISCHEROUR**

Conseiller communautaire – Ville des Mureaux

**Djamel NEDJAR**

Conseiller délégué au Numérique – Maire de Limay

**Jean-Claude BREARD**

Conseiller délégué aux Affaires générales – Maire de Vaux-sur-Seine

**Pascal COLLADO**

Conseiller communautaire – Maire de Vernouillet

**Lydie GRIMAUD**

Conseillère communautaire – Ville de Poissy

**Marc HONORE**

Conseiller communautaire – Maire d'Achères

**Sébastien LAVANCIER**

Conseiller communautaire – Maire de Follainville-Dennemont

**Charles PRELOT**

Conseiller communautaire – Ville de Conflans-Ste-Honorine

**Dominique TURPIN**

Conseiller délégué à l'Eclairage public – Maire de Nézel

**Lionel GIRAUD**

Conseiller communautaire – Maire d'Issou

Contact presse - Anne Dorsemame – tél : 06 45 19 98 29